



DEVENEZ LA PME LAURÉATE 2026



Une initiative de la Commission cantonale consultative de l'égalité (CCCE)
présidée par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

OBJECTIF DU PRIX

Le Prix vaudois PME – Agir pour l'égalité récompense une action innovante en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mise sur pied par une PME, et qui déploie ses effets dans le canton de Vaud.

Décerné par la Commission cantonale consultative de l'égalité (CCCE), ce prix sous forme d'une œuvre d'art contemporain est accompagné d'un certificat.

Il sera remis lors d'une cérémonie le **11 juin 2026** à Lausanne et fera l'objet d'une communication auprès des médias, du grand public et des milieux professionnels.

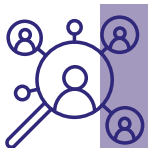
TYPES D'ACTIONS POUVANT ÊTRE RÉCOMPENSÉS

(liste non-exhaustive)



Offres d'emploi attractives en termes de conciliation vie professionnelle/vie privée (horaires souples, télétravail, etc.) pour les hommes comme pour les femmes.

Campagne de recrutement favorable à la mixité dans tous les métiers et toutes les positions hiérarchiques au sein de l'entreprise.



Informations et mise en place de plans de prévoyance permettant d'éviter des lacunes dans les cotisations de prévoyance professionnelle.

Prise en compte des années consacrées à l'éducation des enfants (non rémunérées) dans la fixation du salaire (diminution de l'écart de rémunération après la naissance d'un enfant).



PLUS D'EXEMPLES

CRITÈRES DE PARTICIPATION AU PRIX

1

être une PME (10-249 emplois), ce qui exclut les associations, fondations et services des administrations communales, cantonales ou fédérale ;

2

être implantée dans le canton de Vaud ;

3

s'engager concrètement pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par la mise en place de bonnes pratiques ou de mesures innovantes ;

4

respecter le cadre légal applicable à son domaine d'activité, y compris l'égalité salariale, et s'engager à fournir, sur demande, toute preuve utile.

— INFORMATIONS PRATIQUES

Les dossiers de candidature doivent être transmis au Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) **jusqu'au 15 mars 2026**, par voie électronique à prixpmeegalite@vd.ch

Le formulaire de candidature et la directive du Prix (PDFs à télécharger) se trouvent sur www.vd.ch/prix-egalite-pme

prixpmeegalite@vd.ch | +41 21 316 61 24